

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2400 - 1^{er} août 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50€

**Chômage et précarité en hausse,
salaires en baisse**

**La classe capitaliste
est responsable,
à elle de payer**

Gaza

p. 6-7

**Halte
au massacre !**

SOMMAIRE

Leur société

- p.4 ■ Augmentation des salaires : il y a urgence
- Transparence : circulez, il n'y a rien à voir !
- Vente d'armes : Mistral gagnant
- p.5 ■ Projets de loi sur l'immigration
- p.9 ■ Chômage : l'hémorragie d'emplois continue
- Emplois précaires : le scandale Fonction publique :
- La précarité est loin de se réduire
- Action sociale : des économies sur le dos de la population
- Les intermittents au Festival d'Avignon

Dans le monde

- p.6/7 ■ Gaza : le massacre des Palestiniens continue
- Israël : manifestations anti-guerre
- Manifestants condamnés sur ordre du gouvernement Hollande
- États-Unis : la barbarie de l'Etat
- p.12 ■ Espagne : une réforme fiscale injuste et provocante
- Suisse : l'argent sale va au paradis (fiscal)
- États-Unis : parasites capitalistes
- Dans les entreprises
- p.10 ■ SNCF :
 - RATP – ligne 13
 - Hôpital – Mayenne
- p.11 ■ PSA Peugeot Citroën
 - Renault – Flins
 - Renault – Sandouville (région havraise)
 - Assa-Abloys – Sainte-Savine (Aube)

Il y a cent ans

- p.8 ■ Le 31 juillet 1914 Jaurès assassiné

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Depuis le début de l'été et jusqu'à la fin du mois d'août, les caravanes de Lutte Ouvrière poursuivent leur route, faisant étape dans près de 200 villes du pays, à la rencontre de la population. Ce ne sont pas les questions à discuter qui manquent. Les deux ans de gouvernement socialiste se sont traduits d'un côté par la hausse du chômage et l'appauvrissement des classes laborieuses, et de l'autre par l'enrichissement d'une poignée

d'actionnaires et de capitalistes spéculateurs. Comment mettre fin à cette situation ? Quel programme et quelle forme de lutte les travailleurs devront-ils adopter pour faire payer les véritables profiteurs de la crise et non ceux qui produisent toutes les richesses ? Et plus généralement, face aux conflits qui ensanglantent la planète et dont les peuples sont victimes, que ce soit en Afrique, en Ukraine ou au Moyen-Orient avec le



massacre des Palestiniens de Gaza, comment parvenir à construire une société communiste débarrassée des guerres, de l'exploitation et de l'oppression ?

C'est de tout cela que les militants de Lutte Ouvrière souhaitent discuter avec vous. Vous trouverez ci-dessous les prochaines étapes de nos caravanes.

• Nord

Judi 31 juillet : Denain/Anzin/Douchy-les-Mines
Vendredi 1^{er} août : Valenciennes
Samedi 2 août : Douai

• Aisne

Judi 31 juillet : Laon
Vendredi 1^{er} août : Chauny/Tergnier
Samedi 2 août : Soissons

• Saône-et-Loire – Jura

Judi 31 juillet : Dole
Vendredi 1^{er} août : Lons-le-Saunier
Samedi 2 août : Beaune

• Auvergne

Judi 31 juillet : Montluçon

Vendredi 1^{er} août : Moulins
Samedi 2 août : Riom

• Manche – Mayenne

Lundi 4 août : Caen
Mardi 5 août : Cherbourg
Mercredi 6 août : Saint-Lô / Granville
Judi 7 août : Mayenne / Château-Gontier
Vendredi 8 août : Fougères / Vitré
Samedi 9 août : Laval

• Loire – Drôme

Lundi 4 août : Roanne
Mardi 5 août : Saint-Chamond
Mercredi 6 août : Saint-Étienne
Judi 7 août : Valence
Vendredi 8 août : Romans
Samedi 9 août : Montélimar

• Au sommaire de Lutte de classe n° 161 (juillet-août 2014)

- L'impérieuse nécessité d'un parti représentant les intérêts politiques de la classe ouvrière
- L'économie capitaliste en route vers la prochaine crise financière
- Automobile : L'offensive patronale et les intérêts des travailleurs
- Allemagne : La première économie du continent serait-elle responsable de la crise ?
- Irak : Une guerre civile produit de décennies de manœuvres impérialistes
- Afrique du Sud : Après les élections du 7 mai : discrédit de l'ANC et combativité ouvrière
- Côte d'Ivoire : Pendant que le pouvoir parle de stabilité politique et de reprise économique, où en est la situation des classes populaires ?
- États-Unis : Henry Ford : génie industriel et exploiteur féroce
- Annexe : Résultats des élections européennes en France

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Dépôt légal août 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Les grandes puissances responsables du chaos et des massacres !

Des événements spectaculaires et tragiques viennent de se produire aux quatre coins de la planète.

Il y a eu plus de 100 victimes dans le crash de l'avion d'Air Algérie qui reliait le Burkina Faso à Alger. Accident provoqué par de mauvaises conditions météorologiques, comme cela semble le cas en l'état actuel des informations, ou par un attentat, hypothèse évoquée par les commentateurs partant du fait que ce crash a eu lieu au-dessus du Mali où se trouve impliquée l'armée française ?

Ce qui paraît surprenant à la suite de ce crash, c'est cette multiplication de gestes et de mesures pour le moins inhabituels de la part du gouvernement : réunions ministérielles répétées, complaisamment médiatisées ; décision de mettre les drapeaux en berne pendant trois jours, ce qui ne s'était pas vu depuis les attentats contre les tours jumelles à New-York, en septembre 2001.

Cette mise en scène contraste avec le silence complice du gouvernement Hollande-Valls sur le massacre que les dirigeants et l'armée israélienne accomplissent depuis maintenant plus de vingt jours contre Gaza et dont le bilan dépasse déjà les 1 000 morts, essentiellement des civils palestiniens.

Silence d'autant plus choquant que Valls, Cazeneuve et Hollande ont fait bien plus de tapage sur des incidents, en fait mineurs, qui ont marqué les manifestations parisiennes, incidents dont ils portent l'entière responsabilité pour avoir interdit ces rassemblements.

La démesure des décisions prises à la suite du crash de l'avion d'Air Algérie comme l'outrance des discours sur les « débordements » dans les manifestations interdites sont pour le moins suspectes. Elles visent, à l'évidence, à faire diversion, à détourner les regards et les esprits de la recherche des véritables responsables.

Une telle démarche, visant à brouiller les cartes, n'est ni nouvelle ni originale même si, dans le cas de la France, cela apparaît ridicule et dérisoire. C'est la même volonté qui a inspiré les explications données lorsque l'avion de la Malaysian Airlines a été abattu en Ukraine. Il faut, bien sûr, dénoncer ceux, quels qu'ils soient et quelles que soient leurs explications, qui ont pris la décision d'envoyer un missile sur un avion de ligne. Ce sont des criminels, imbéciles et dangereux

dont il ne s'agit ni de nier ni d'atténuer les responsabilités. Mais doit-on oublier pour autant ceux qui, loin du terrain, depuis les cénacles dans lesquels ils pérorent, ont délibérément attisé la tension entre les communautés qui s'affrontent dans cette région ? Doit-on se taire sur les responsabilités de ceux qui ont cultivé la tension afin que l'Ukraine se rapproche de l'Union européenne, afin que les trusts de l'Europe de l'Ouest puissent y installer plus facilement leurs capitaux, de façon bien plus profitable ? Bien sûr que non !

Il en va de même, à une échelle encore plus dramatique, au Moyen-Orient, dans la bande de Gaza, victime de bombardements d'une intensité rarement vue ces dernières années. Les responsables immédiats de ce déchaînement sont identifiés. Ils doivent être dénoncés sans faiblesse. Mais il ne faudrait pas oublier ceux qui ont créé dans cette région une situation de tension telle que les affrontements d'aujourd'hui étaient prévisibles, voulus, calculés. Et pourquoi ? Pour que les grandes puissances, et plus particulièrement l'impérialisme américain, puissent garder le contrôle de la région afin d'y maintenir l'ordre. On peut en mesurer aujourd'hui le résultat !

Ces grandes puissances interviennent, parfois de façon directe, mais le plus souvent en sous-main. Au Moyen-Orient, c'est pour y maintenir un équilibre qui assure la présence de leurs trusts, en particulier ceux du pétrole et pour garantir leurs plantureux profits.

Les explications qu'on nous donne restent à la surface des événements. Invoquer, par exemple, une mystérieuse et imaginaire loi des séries à propos de ces avions qui se crashent à quelques jours d'intervalle n'est pas sérieux.

Pour aller au fond des choses, il faut dénoncer les véritables coupables, les dirigeants des grandes puissances qui se présentent comme les gendarmes de l'ordre mondial – il serait plus juste de parler de désordre. Ce sont eux les responsables du chaos qui domine aujourd'hui.

Ce sont eux qu'il faut dénoncer, et surtout combattre, pour mettre un terme à leur pouvoir de nuisance et pour qu'enfin une organisation humaine de la société puisse se mettre en place.

• Prix des fruits

Producteurs et consommateurs n'ont pas la pêche !

Les producteurs de pêches français sont en colère et ont été reçus par le ministre de l'Agriculture lundi 28 juillet pour exprimer leurs doléances. Ils n'arrivent pas à écouler leur production, à la fois parce que la consommation a baissé et parce que les centrales d'achat, par lesquelles ils sont matériellement obligés de passer, leur proposent des prix qui ne couvrent même pas leurs

dépenses. Interviewé à la télévision, un producteur donnait l'exemple suivant : les centrales lui offrent 40 centimes d'euro le kilo, soit moins de la moitié de son prix de revient.

Leurs organisations syndicales, la Fédération nationale des producteurs de fruits (FNPF) en tête, orientent leur mécontentement sur la concurrence espagnole, et plusieurs manifestations pour bloquer des camions venant d'Espagne

ont eu lieu. Elles accusent les voisins espagnols de pratiquer un « dumping commercial », en fixant un prix moyen de 0,57 euro sur les marchés de gros français, la moitié de ce qu'il est en Espagne.

Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture, leur a promis de renforcer les contrôles des camions ibériques à la frontière. Mais qu'est-ce que cela changera ? En Espagne comme en France, ce ne sont pas les

producteurs qui fixent le prix auquel ils souhaitent vendre leurs produits, mais les centrales de distribution qui, même si elles ne l'admettent pas, s'entendent entre elles pour ne pas dépasser un prix d'achat plancher.

Quant au consommateur français, il lui faudrait une loupe pour voir la différence de prix entre les pêches des deux « nationalités ». Alors que producteurs français ou espagnols

les vendent aux centrales aux alentours d'un demi-euro le kilo, le prix des pêches a bien souvent quadruplé quand celles-ci arrivent sur les étals. Même en tenant compte des frais de conditionnement et de transport, cela laisse une marge plus que confortable aux gros de la distribution qui se sucent à toutes les étapes de la chaîne, du producteur de fruits au consommateur.

Marianne LAMIRAL

• Augmentation des salaires

Il y a urgence

Les dernières statistiques sur l'évolution des salaires pour l'année 2013 font apparaître, selon l'Insee, « un ralentissement dans l'évolution du salaire de base ». Selon ces statistiques et selon les branches, le montant du salaire de base n'aurait augmenté que de 1,1 % à 1,9 % durant l'année passée, moins qu'en 2012. Mais comme il s'agit de moyenne concernant le salaire de base, cela ne correspond pas à ce qui a pu être touché réellement par les salariés.

Des millions de salariés ont vu leur salaire bloqué, quand ils n'ont pas vu leur rémunération annuelle purement et simplement baisser. Pudiquement, l'Institut de la statistique relève que l'importance du chômage pèse sur l'évolution des salaires. C'est le moins qu'on puisse dire.

En réalité, on assiste à une pression générale à la baisse des salaires. Les millions de salariés qui changent d'entreprise par suite d'une fin de contrat, de licenciement ou pour quelque motif que ce soit, ne retrouvent bien souvent qu'un emploi à un salaire bien plus bas que précédemment. Car le patronat profite à fond de la concurrence aux emplois due au chômage de masse. Ensuite, comme plus de 90 % des embauches se font à travers un emploi précaire (CDD ou intérim), les périodes de travail alternent avec les périodes de chômage, rémunérées

peu ou pas du tout, avec comme résultat une baisse importante de la rémunération. Cela sans compter tous ceux qui sont des chômeurs de longue durée, avec les conséquences dramatiques que cela entraîne.

Enfin, il y a un phénomène qui a pris de plus en plus d'ampleur ces dernières années : c'est le transfert d'une part toujours plus grande de la rémunération des salariés vers la participation ou l'intéressement. Aujourd'hui une majorité des entreprises sont concernées, et en premier celles de plus de 1000 salariés. C'est un piège pour les salariés et une aubaine pour les patrons. En effet, ces sommes versées peuvent faire impression car elles ne sont pas négligeables, plus de 2000 euros en moyenne par salarié. Mais ce ne sont pas des salaires. Ce qui veut dire que ces sommes ne comptent

ni pour la retraite, ni pour le chômage, car elles ne sont pas soumises à cotisations sociales. Pour le patron c'est donc triple bénéfice. D'abord pas de cotisations à payer et donc 60 % d'économisé ; puis elles sont déductibles des impôts... pour les sociétés, mais absolument pas pour le salarié qui paiera lui ses impôts sur ces sommes. Et enfin, selon les volontés du patron ou ses tripatouillages comptables, ces sommes seront reconduites ou pas l'année suivante. Ce qui fait qu'une part importante de la rémunération des salariés se retrouve menacée de disparition d'une année sur l'autre.

Alors, face aux salaires qui, comme l'emploi, deviennent de plus en plus précaires, il est urgent de mettre au premier plan des revendications du monde du travail l'augmentation générale et massive des salaires et des pensions. Et pour que cela ne soit pas une simple trêve dans le retard pris, il faudra les garantir ensuite par leur rattrapage automatique en fonction de la hausse réelle des prix en instituant l'échelle mobile des salaires et des pensions.

Paul SOREL

• Vente d'armes

Mistral gagnant !

Suite au crash du vol MH17 en Ukraine, des discussions ont eu lieu entre les politiciens de tous bords et de tous pays pour savoir s'il était moralement « acceptable » de vendre le navire de guerre français *Mistral* à la Russie, alors que celle-ci est impliquée dans le conflit qui agite la région.

Les uns, comme Hollande et son gouvernement, défendent la vente, au nom du respect des contrats signés et de la défense de l'emploi, ce qui ne manque pas de sel de la part de ceux qui viennent de faciliter les licenciements et le travail précaire grâce aux accords de compétitivité, et qui suppriment eux-mêmes des milliers d'emplois dans les services publics !

Les autres, ceux qui font semblant de s'émouvoir de la transaction, ferment pudiquement les yeux sur les soutiens militaires, passés ou actuels, de la France aux dictateurs du monde entier, à commencer

par ceux d'Afrique. Ils sont également beaucoup plus discrets sur les ventes d'armes à l'Arabie saoudite, et aux Émirats arabes unis, qui ne sont pas particulièrement connus pour leurs régimes démocratiques.

En réalité, la seule question que se posent les vrais décideurs, les marchands de canon, est celle des débouchés pour leurs industries. Comme le dit le directeur de la Fondation pour la recherche stratégique : « Depuis six ou sept ans, la question des débouchés des exportations militaires est devenue une obsession de tous les gouvernements ». Sur ce plan au moins, le gouvernement français semble s'en tirer plutôt bien puisque la France s'est maintenue cette année au rang de 4^e exportateur mondial d'armes, derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et... la Russie. Des armes, la France en regorge et serait prête à vendre

le *Rafale* à quelque pays que ce soit sans se soucier des caractères démocratique ou dictatorial de son gouvernement. Seule exigence : qu'il puisse payer.

Alors, face aux 15 milliards de chiffre d'affaires de la filière, ils peuvent tous discuter autant qu'ils veulent, pour finir, ce seront toujours les marchands de canon qui leur dicteront leurs volontés.

Camille PAGLIERI

• Transparence des parlementaires

Circulez, il n'y a rien à voir !



Jeudi 24 juillet, la Haute autorité pour la transparence de la vie publique a publié les « déclarations d'intérêts » des députés et sénateurs : pas seulement leur fortune personnelle, mais l'ensemble des activités professionnelles et bénévoles qu'ils exercent, les actions dont ils sont propriétaires, les revenus qu'ils touchent à un titre ou un autre, eux-mêmes ainsi que leurs conjoints et collaborateurs.

Il s'agit là des déclarations des intéressés, du moins quand ils ont daigné en remplir une. Car, malgré les menaces de prison et d'amende pour les contrevenants, certains n'ont rien envoyé à la Haute autorité. D'autres ont rempli leur déclaration de façon tellement brouillonne et négligente qu'il est bien difficile d'en tirer quoi que ce soit de clair. Bonjour la transparence !

Il y a aussi les erreurs qui ressemblent à de bons gros mensonges. Ainsi Balkany, député des Hauts-de-Seine, inscrit « néant » dans la case « identification du conjoint », alors que sa femme est sa première adjointe à la mairie de Levallois-Perret. Mais la notoriété d'Isabelle Balkany

est telle qu'on hésite entre mensonge et provocation.

Tous ces élus de l'Assemblée et du Sénat sont des personnes publiques. Bien sûr, cela ne leur plaît guère de devoir déclarer leurs « intérêts » et ceux de leurs proches, et certains proclament fièrement « Non à l'inquisition ! » Même si certains détails, parfois de gros détails, peuvent échapper à la connaissance du public, on sait en gros ce qu'ils pèsent financièrement et à quels milieux ils sont liés. Cela vaut pour les milliardaires comme Dassault ou encore pour les avocats, médecins, professeurs et consultants de toute sorte qui peuplent le Parlement.

Mais, « déclaration d'intérêts » ou pas, il saute aux yeux que ce ne sont pas des gens du peuple. À quelques rares exceptions près, ils se recrutent dans la bourgeoisie petite ou moyenne, parfois grande comme dans le cas des Dassault. C'est cette bourgeoisie qu'ils fréquentent quotidiennement, à laquelle ils sont liés par la famille ou l'amitié. Rien d'étonnant à ce qu'ils en défendent les intérêts, en toute sincérité le plus souvent.

Des « élus », peut-être, mais qui sont loin du peuple.

Vincent GELAS



fil rouge

OMBRE ET LUMIÈRE POUR SARKO

Contrairement à ce qu'affirmait *Le Parisien* du 29 juillet, il n'y aurait pas de nouvelles poursuites judiciaires contre Sarkozy, pour des irrégularités dans ses comptes de campagne en 2007. Le Parquet de Paris a démenti l'information.

L'ex-locataire de l'Élysée devra attendre d'autres casseroles pour étoffer sa panoplie d'ustensiles ménagers.

Même s'il semble se sortir d'un nouveau guépier judiciaire, il ne doit guère apprécier cet éclairage douteux de son passé politique, tout comme il aurait sans doute préféré plus de discrétion sur la conférence d'une heure qu'il a donnée en Afrique pour la modique somme de 100 000 euros. Rien d'illégal, mais quelque chose de choquant venant

d'un champion de la rigueur salariale... pour les salariés.

Ce ne sont pourtant pas les projecteurs médiatiques qui l'embarrassent. On l'a montré, ces jours derniers, dans de nombreux médias. À scooter, par exemple, avec sa dulcinée, sans casque, ce qui est une infraction, une de plus. Il préparerait ainsi sa rentrée politique. Comme s'il n'en était jamais sorti.

Candidat insatiable et présumé filou de haut vol, cela n'a rien d'incompatible. Le fait qu'il ne soit pas le seul n'est pas rassurant.

MÉLENCHON AURAIT DU VAGUE À L'ÂME

Vraie déprime ou mise en scène de Mélenchon ? Il est bien difficile et finalement sans grand intérêt de trancher, tant le personnage nous a habitués aux postures outrancières et mélodramatiques.

Lui, l'ancien ministre PS qui s'était fabriqué l'image de grand pourfendeur à la fois du Front national et du gouvernement socialiste, tout en revendiquant un poste de Premier ministre sous la tutelle de Hollande, serait sur le flanc pour avoir subi une défaite électorale lors des récentes élections européennes.

Ce sont des choses qui peuvent arriver. Mais c'est l'occasion de rappeler qu'il faut se méfier de ces sauveurs suprêmes auto-proclamés et surtout qu'il est risqué de leur confier notre sort.

LE PS RENFORCE LE SECRET DES AFFAIRES

Sous prétexte de « protéger les intérêts stratégiques des entreprises françaises », les députés socialistes viennent de déposer une proposition de loi qui renforce le secret des affaires ! Il prévoit de

lourdes amendes contre ceux qui rendraient publiques des informations susceptibles de « nuire aux intérêts d'une entreprise ».

Ainsi le patronat pourrait plus facilement faire taire ceux, salariés, militants syndicaux, journalistes, qui voudraient rendre publics des plans de licenciements en projet ou des menaces pour la santé comme ce fut le cas avec le Mediator ou les prothèses PIP. Les concurrents des entreprises françaises disposent, eux, de moyens multiples et variés pour pénétrer ces prétendus « secrets ».

Le secret des affaires, il faut l'abolir, pas le renforcer !

UN DROIT D'ASILE AVEC BEAUCOUP D'ARRIÈRE-PENSÉES

Face aux menaces qui pèsent sur les communautés chrétiennes d'Irak, le

gouvernement français vient d'annoncer un assouplissement des conditions du droit d'asile. C'est bien le minimum tant le chaos et la guerre qui ravagent l'ensemble du Proche-Orient est le résultat, immédiat ou plus lointain, de la politique des grandes puissances.

Mais pourquoi seulement pour les chrétiens d'Irak, alors que tant d'autres minorités sont directement menacées pour des raisons religieuses, ethniques ou politiques ? Pourquoi les députés, surtout ceux de l'UMP comme Valérie Pécresse ou Thierry Mariani, qui ont réclamé cet assouplissement, restent-ils de marbre devant les multiples obstacles empêchant les réfugiés syriens, kurdes ou libyens d'obtenir un droit d'asile en France ?

Pour de sordides arrière-pensées électoralistes, ils sèment le poison du communautarisme.

• Projets de loi sur l'immigration

Pour la fin de toutes les restrictions

Le ministère de l'Intérieur a présenté deux projets de loi sur l'immigration au conseil des ministres du mercredi 23 juillet. Ils visent d'abord à renforcer le contrôle des étrangers. Le projet relatif aux séjours sur le territoire envisage, entre autres, de faciliter certaines expulsions en réduisant de 30 à 7 jours le délai qui permet de contester auprès de la justice une obligation à quitter le territoire. Une interdiction de circulation sur le territoire français d'une durée de trois ans créée spécifiquement pour les ressortissants de la Communauté européenne doit aussi voir le jour.

Parmi les mesures concernant le droit d'asile, l'une d'elles consiste à imposer aux demandeurs leur lieu de résidence. Ils n'auront pas d'autres choix que de vivre dans le centre d'accueil que l'office français de l'immigration et de l'intégration aura choisi pour eux, n'importe où en France. Le projet de loi prévoit même de leur interdire de quitter le centre d'accueil pendant plus de 48 heures sans autorisation du préfet sous peine de voir leur demande d'asile clôturée. En outre, des procédures d'irrecevabilité et de radiations des demandes d'asile seront créées.

Pour donner à ces projets de loi une image plus présentable, le gouvernement insiste sur la création de deux nouveaux titres de séjour de deux et quatre ans, censés alléger les démarches administratives des étrangers. Aujourd'hui, en effet, il faut, chaque année et pendant au moins cinq ans, demander le renouvellement du titre de séjour d'un an délivré à l'arrivée sur le territoire avant de pouvoir solliciter un

titre de dix ans appelé « carte de résidence ». Cela contraint les demandeurs de titres de séjours à vivre dans l'incertitude et à faire de nombreux allers et retours à la préfecture où les files d'attente sont interminables. Cette situation les amène à vivre dans une plus grande précarité puisque la brièveté des titres de séjour entrave l'accès aux droits sociaux, à un logement, ou encore à un prêt bancaire.

La protection offerte par les nouveaux titres de séjour que le gouvernement prévoit d'instaurer améliorera-t-elle le séjour des étrangers ? Par forcément puisque le gouvernement a donné aux préfets le pouvoir d'exiger des écoles, des hôpitaux, des banques, de la Sécurité sociale ou d'autres organismes qu'ils lui communiquent des informations sur les détenteurs de ces nouveaux titres de séjour afin de mieux les contrôler. Il est également révélateur que le gouvernement veuille n'augmenter que d'un an ou un peu plus la durée des titres de séjour au lieu de rétablir la généralisation



Devant la préfecture d'Évry (Essonne).

sous certaines conditions de la carte de résident valable dix ans, renouvelable de plein droit. C'était pourtant comme « titre unique de séjour et de travail » que cette carte de dix ans avait été créée, en juillet 1984, il y a

30 ans, par le gouvernement Mitterrand.

Le gouvernement fait donc le choix d'en rester aux discours sur le contrôle de l'immigration avec des aménagements à la marge. Les travailleurs

immigrés qui sont partie intégrante de la classe ouvrière devraient avoir leurs droits garantis, sans donner lieu à une surenchère démagogique avec la droite et l'extrême droite.

Jacqueline LEPIN

• Nos lecteurs écrivent

Dans l'article « *Ascenseurs, il y a urgence* » paru dans le journal du 18 juillet, j'ai trouvé que Lutte Ouvrière faisait la part belle aux grands groupes de la construction et de la maintenance des ascenseurs que sont Otis, Thyssen Krupp, Mitsubishi et autres... en ne les citant pas !

Actuellement, cent entreprises de ce secteur (la Fédération des ascenseurs, à laquelle appartiennent ces grands groupes) font une campagne de presse pour maintenir leur carnet de commandes, donc

leurs profits, et accusent les associations de copropriétaires de ne pas leur commander assez vite les travaux de rénovation obligatoires fixés par la loi et des décrets.

Ce qui n'est pas dit, par LO non plus hélas, ce sont les prix qu'ils imposent aux copropriétaires, jusqu'à 50 000 euros, ce qui peut expliquer les freins à voter de tels travaux, ni les profits encaissés au passage par ces grosses entreprises – ou les plus petites, mais qui appartiennent aux grosses. Les copropriétés, ce

ne sont pas seulement celles des bourgeois des 7^e ou 16^e arrondissements de Paris !

**Une lectrice de
Clermont-Ferrand**

Nous sommes d'autant plus d'accord avec cette mise au point que beaucoup de HLM ont été vendues parce que les organismes voulaient s'en débarrasser, et nous savons que de nombreux copropriétaires sont étranglés par les charges et les dépenses. Merci de votre remarque.

• Gaza

Le massacre des Palestiniens continue

Alors que la guerre menée par l'armée israélienne contre la population palestinienne de Gaza dure depuis plus de trois semaines, le Premier ministre israélien Nétanyahou a annoncé le 28 juillet qu'Israël devait se tenir prêt à une « longue campagne » militaire.

La neutralisation des tunnels du Hamas et de ses tirs de roquette justifie aux yeux du gouvernement israélien le déluge de feu qu'il déverse sur la bande de Gaza, où l'armée israélienne mène une guerre aveugle et sanglante contre 1,8 million de Palestiniens de l'enclave. Certains quartiers ne sont plus que des champs de ruines. La seule centrale électrique a été détruite. Sans électricité, avec des eaux qui ne sont plus traitées, une catastrophe sanitaire se fait jour. On compte déjà plus de 1 500 morts dont plusieurs centaines d'enfants et près de 6 500 blessés. 80 % des victimes sont des civils. 215 000 personnes ont dû fuir leurs habitations.

Dans une interview accordée récemment au journal *Le Monde*, une urgentiste de Médecins sans frontières (MSF), seule ONG à être présente à Gaza, expliquait qu'à l'hôpital Al-Shifa de Gaza, « un patient sur deux qui arrive est déjà mort... Nous recevons une bonne moitié de femmes et d'enfants. Les enfants sont complètement choqués, traumatisés. Quand on entend un enfant pleurer aux urgences, c'est rassurant pour nous, plutôt que de voir un enfant complètement mutique ».

La terreur comme moyen politique

Face à un tel massacre, beaucoup se demandent ce que recherchent les gouvernants israéliens. Jusqu'où veulent-ils aller? Pourquoi écraser ainsi la population palestinienne?

À ces interrogations il n'y a qu'une réponse: cet acharnement à massacrer la population palestinienne est une constante de la politique de l'État d'Israël qui s'est construit sur les dépossessions des Palestiniens, le vol de leurs terres et leur expulsion. C'est ainsi que s'est créé Israël dans les frontières qui sont aujourd'hui les siennes et c'est ainsi qu'il continue de s'étendre, par la colonisation, à Jérusalem Est et en Cisjordanie. Se trouvant dans l'impossibilité de contrôler Gaza, les Israéliens s'en sont retirés, transformant le territoire en prison à ciel ouvert, fermant ses frontières, contrôlant son espace aérien, contrôlant toutes les entrées et sorties de marchandises... Et quand les responsables de l'armée pensaient devoir bombarder, y compris aveuglément, ou assassiner certains des dirigeants

palestiniens, ils ne se sont nullement gênés s'estimant être en pays conquis même s'ils n'occupaient plus la bande de Gaza. Depuis le retrait des colons et de l'armée israélienne de Gaza en 2005, l'État d'Israël y a mené quatre grandes offensives militaires: « Pluies d'été » en 2006, « Plomb durci » en 2008-2009 qui s'est soldée par plus de 1 400 morts côté palestinien, « Pilier de défense » en 2012 et la dernière en cours, « Bordure de protection » depuis le 8 juillet 2014. Cela signifie par exemple que les enfants de Gaza âgés aujourd'hui de dix ans ont déjà vécu quatre guerres.

Gaza est formellement indépendante mais sa population n'a aucun droit, aucune liberté et vit dans un minuscule espace d'où elle ne peut sortir, prisonnière qu'elle est d'un blocus qui dure depuis huit ans.

Nous ne faisons que répondre aux terroristes du Hamas, clament les dirigeants israéliens, soutenus par leurs tuteurs occidentaux qui justifient la terreur qu'impose Israël par son droit de protéger sa population. C'est là encore un mensonge. Si l'objectif des dirigeants israéliens avait été de rechercher un accord avec les Palestiniens, ils auraient maintes fois pu le réaliser en acceptant les demandes de l'Autorité palestinienne qui non seulement avait reconnu Israël, mais avait accepté après la signature des accords d'Oslo de contrôler la population palestinienne, comme le leur demandaient les dirigeants israéliens, jusqu'à devenir en certaines occasions, les supplétifs de l'armée d'occupation.

En fait, c'est toujours l'État d'Israël qui a bloqué toute avancée vers la reconnaissance des droits nationaux des Palestiniens. Cette politique menée par des gouvernements de gauche et de droite, qui s'est toujours accompagnée d'une extension de la colonisation, a eu pour conséquence de renforcer l'extrême droite religieuse ou laïque, pour lesquelles les frontières naturelles de l'État d'Israël vont de la Méditerranée au fleuve Jourdain.

Aujourd'hui, la multiplication des colonies en Cisjordanie est telle que ce territoire a été comparé à une « peau de léopard », partagé entre les régions plus ou moins contrôlées



par les autorités palestiniennes et celles relevant des autorités israéliennes. Comme les bantoustans d'Afrique du Sud du temps de l'Apartheid, les enclaves autonomes palestiniennes ne constituent pas une entité géographique continue, rendant bien difficiles les conditions de l'existence d'un État palestinien viable. C'est d'ailleurs là le but non avoué de la plupart des dirigeants israéliens.

Cette politique fondée sur le refus d'accorder quelques droits que ce soit aux Palestiniens a déjà provoqué plusieurs Intifadas. Et à chaque fois, ce fut le même scénario. En réponse aux attentats, les dirigeants israéliens ont conquis toujours plus de terre, ont érigé des barrières toujours plus hautes et toujours plus infranchissables, ont restreint la liberté de circulation des Palestiniens.

L'impérialisme complice de l'État d'Israël

La guerre menée par le gouvernement israélien contre la population civile à Gaza bénéficie du soutien de toutes les grandes puissances, au premier rang desquelles les États-Unis, dont Israël est le principal allié dans la région. Les États-Unis, ni aucune autre grande puissance, n'ont jamais menacé l'État d'Israël de représailles pour faire appliquer les nombreuses résolutions de l'ONU demandant le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés depuis 1967. Ils n'ont pas non plus poursuivi les dirigeants israéliens pour crimes de guerre suite aux bombardements aveugles de quartiers civils ou pour l'utilisation d'armes prohibées par le « droit international ».

Si l'Europe et l'Amérique

sont promptes à appliquer des sanctions économiques à l'encontre de la Russie, par exemple, l'État d'Israël, lui, reste protégé, choyé même. Ainsi, aucun droit de douane n'est mis à l'entrée des produits israéliens en Europe à l'exception depuis 2013 de ceux produits dans les « territoires occupés », interdiction qu'Israël peut facilement tourner. C'est dire si l'Europe et les États-Unis, principal bailleur de fonds, auraient des moyens de pression à l'encontre d'Israël, mais qu'il n'est pas pour eux question d'imposer quoi que ce soit à un fidèle allié au Proche-Orient, si efficace contre les peuples.

L'impasse politique du nationalisme

La paix et la sécurité tant promises à la population israélienne par les dirigeants de l'État d'Israël depuis près de 70 ans ne sont pas prêtes de se réaliser du fait de la politique volontairement poursuivie. Le nationalisme juif, le sionisme, a toujours considéré les Palestiniens comme une population à vaincre pour l'obtention de la terre dite « promise »; il a toujours traité

les populations arabes comme des ennemis. En devenant le géolier du peuple palestinien, la population israélienne s'est elle aussi privée de liberté, obligée qu'elle est de vivre dans un état de guerre permanent.

Cette politique a fini par jeter dans les bras du Hamas une partie de la jeunesse et de la population palestiniennes. Le Hamas n'a pas pour autant de réelle perspective à offrir. Son programme, fondé sur la charia et un nationalisme lui aussi exacerbé, ne peut à lui seul modifier les rapports de force. Sans la sympathie affichée, sans l'appui d'une partie importante de la population israélienne à leurs revendications, les Palestiniens se trouvent en position de faiblesse. Les droits nationaux et la fin du blocus qu'ils revendiquent ne pourront être facilement obtenus, si de nombreux Israéliens ne sont à leurs côtés. Mais un tel objectif ne peut se réaliser que si les clivages religieux ou nationalistes sont dépassés, que si les pauvres, les travailleurs des deux pays affichent d'abord et avant tout leurs intérêts communs.

Maud NATHAN

Dans notre article sur Gaza de la semaine dernière (*Lutte Ouvrière* numéro 2399), nous avons écrit que « chassés de leurs terres en 1948 lors de la constitution d'Israël, avec la bénédiction des grandes puissances, en particulier britannique, 800 000 Palestiniens ont alors dû fuir ou mourir, tandis que 400 de leurs villages étaient rayés de la carte ».

Il était exagéré de parler de « bénédiction » de la

Grande-Bretagne pour la constitution d'Israël puisque l'impérialisme britannique qui occupait la Palestine s'y est longuement opposé, pour finalement remettre la solution du problème à l'ONU qui a décidé de la partition du pays en deux États indépendants. Quant à la situation faite aux Palestiniens, aucun pays occidental, Grande-Bretagne comprise, ne s'en est ému.

• Israël

Manifestations anti-guerre

Samedi 26 juillet à Tel-Aviv a eu lieu le plus grand rassemblement d'opposition à la guerre depuis le début des bombardements sur Gaza. Juifs et Arabes israéliens étaient rassemblés derrière la banderole: « Plus de morts! La paix entre Israël et la Palestine, maintenant ». De nombreuses pancartes étaient brandies sur lesquelles on lisait: « Juifs et Arabes refusent d'être ennemis ».

Le mouvement anti-guerre n'a pas encore la profondeur de celui qui avait rassemblé des dizaines de milliers d'Israéliens durant la guerre du Liban en 1982, mais il se renforce. À chaque manifestation, une place est faite au groupe de soldats qui refusent le rôle de « bourreaux permanents » auquel les dirigeants israéliens veulent les condamner. Étaient également présents les cercles des combattants pour la paix, le Parti communiste israélien, Gush Shalom, des représentants syndicaux et des membres de Kiboutz.

L'élargissement de la mobilisation a été marqué par la présence de nombreuses familles venues exprimer leur indignation « contre cette guerre qui tous les deux ans menace nos enfants comme elle menace ceux de Palestine », et des slogans: « Il y a une autre voie que la guerre », « Libérez Gaza maintenant, laissez-les vivre », « Stop à la guerre et à l'occupation ». Des prises de parole ont dénoncé l'argument de ceux qui disent « qu'il n'y a pas d'interlocuteur pour la paix. » En réalité les dirigeants israéliens n'ont jamais voulu d'un État palestinien indépendant.

C'est ce qu'a affirmé avec force Ben Kfir, du Cercle des parents pour la paix, dont la fille a été tuée dans un attentat-suicide du Hamas en 2003. S'adressant à Netanyahou, elle a eu ces mots: « Ne dites pas que vous faites la guerre en notre nom. Il est maintenant indispensable de faire entendre une autre voix que celle de la guerre, du racisme et de la haine ». Un autre manifestant a affirmé: « Nous devons mettre fin à la guerre... Quel prix devront payer les gens du Sud et les autres résidents d'Israël, quel prix pour le peuple de Cisjordanie? Ensemble, les Juifs et les Arabes, nous allons surmonter l'occupation, la guerre, la haine, offrir un chemin de vie et d'espoir ».

Christian CHAUAUX



• Après les manifestations de soutien aux Palestiniens

La justice aux ordres du gouvernement

À la suite d'une procédure accélérée, des manifestants arrêtés dans la région parisienne à l'issue des manifestations interdites par le gouvernement ont été condamnés à des peines particulièrement lourdes.

Trois peines de prison ferme ont été prononcées, auxquelles se sont ajoutées des peines avec sursis (jusqu'à dix mois), des amendes et des heures de travaux d'intérêt général pour d'autres manifestants. Le but affiché: décourager « ceux qui voudraient se rendre à d'autres manifestations éventuellement interdites ». Le droit de manifester étant un droit légitime et reconnu en France, l'interdiction prononcée par Valls, Hollande, Cazeneuve, relève de l'arbitraire le plus total, pour ne pas dire de la provocation.

Des organisateurs ont fait état d'interpellations y compris de manifestants appelant au calme au moment des charges de CRS. Mais les « risques de violences (étaient) très sérieux » selon le ministre de l'Intérieur qui s'est félicité du bilan des 70 interpellations.

Le ministre en a également appelé aux préfets pour porter plainte en cas d'inscriptions antisémites, racistes ou xénophobes: « La fermeté des pouvoirs publics sera totale. » Des actes que nous condamnons, mais qui ne peuvent masquer



cette réalité: c'est au gouvernement que se trouvent ceux qui, complices des massacres en

cours à Gaza, provoquent ces actes xénophobes et racistes.

Lucienne PLAIN

Arrêt des poursuites contre Alain Pojolat

Les poursuites engagées contre Alain Pojolat, dirigeant du NPA auquel il est reproché d'avoir appelé à des manifestations interdites, s'inscrivent dans une posture choisie par Valls pour montrer qu'il continue à se situer aux côtés des massacreurs d'État israéliens, tout en cultivant son image d'homme à poigne. Son intransigence s'exerce de façon unilatérale, plus particulièrement contre ceux qui sont indignés par les massacres déicides et exécutés froidement, méthodiquement, sans pitié

par les dirigeants d'Israël et qui sont révoltés par la complicité affichée du gouvernement socialiste avec les responsables de ce carnage.

Lutte Ouvrière s'associe à tous ceux que ces poursuites révoltent et réclame l'annulation des poursuites contre Alain Pojolat et dénonce l'arbitraire de décisions gouvernementales qui visent à intimider, voire à baillonner les contestations, plus particulièrement celles qui se situent à sa gauche.

par les dirigeants d'Israël et qui sont révoltés par la complicité affichée du gouvernement socialiste avec les responsables de ce carnage.

• États-Unis

La barbarie d'État

Le dernier condamné à mort exécuté en Arizona le 23 juillet a agonisé pendant deux heures, suite à une injection létale défailante. Ce drame a relancé le débat sur la peine de mort dans le pays présenté comme le plus développé de la planète.

D'autant plus que ce n'est pas la première fois qu'une exécution tourne à la torture: en janvier dans l'Ohio, fin avril en Oklahoma, deux condamnés ont mis de longues minutes à mourir. En cause, les difficultés pour l'administration pénitentiaire américaine à se procurer les produits servant à faire les injections létales. Fin 2009, les USA se rendant compte que leurs stocks étaient quasiment épuisés et que le laboratoire américain avait cessé sa production, se sont donc tournés vers des laboratoires, notamment européens. Mais ceux-ci, face à une importante campagne de presse des associations

américaines anti-peine de mort, ont choisi, la plupart du temps, de ne plus fournir ces produits aux administrations pénitentiaires américaines. Ces dernières, prêtes à tout pour se procurer ces produits, les ont fait fabriquer par des préparateurs en pharmacie, sans que ces produits n'aient reçu l'agrément de la Food and Drugs Administration qui contrôle les produits pharmaceutiques et alimentaires. Aujourd'hui, devant le scandale provoqué par ces exécutions ratées, les États américains où la peine de mort est appliquée envisagent le recours à la chaise électrique ou au peloton d'exécution... La cruauté le dispute au sordide.

Car le problème n'est pas de rendre l'exécution plus douce. Aux États-Unis, 3 000 prisonniers attendent dans le couloir de la mort, souvent depuis des dizaines d'années. La moitié d'entre eux sont des

Afro-américains, condamnés pour la plupart pour des crimes contre des Blancs, et souvent jugés par des jurys blancs. Cette année, 26 exécutions ont déjà eu lieu, mais deux condamnés ont également été innocents des crimes dont ils étaient accusés. L'un d'entre eux avait passé 28 ans dans le couloir de la mort. Combien d'autres innocents attendent ainsi?

Bien sûr, tous ne sont pas innocents, mais que dire d'une société qui condamne l'assassinat en le légalisant? Car la peine de mort, c'est bien cela: la sanction mortelle et irréversible d'une justice bien souvent discriminatoire et raciste, incapable de régler les problèmes de violence autrement que par la barbarie. Qu'elle soit institutionnelle n'y change rien, la seule mesure juste en la matière serait l'abolition pure et simple de la peine de mort.

Camille PAGLIERI

• 31 juillet 1914

Jaurès assassiné

Au soir du 31 juillet 1914, un activiste nationaliste assassinait Jean Jaurès, dirigeant du Parti socialiste (Section française de l'Internationale ouvrière).

L'assassin avait peut-être agi de sa propre initiative, mais son geste concluait des années de propagande nationaliste, de préparation politique et morale, en faveur de la colonisation, de la « grandeur de la France » et pour la revanche contre l'Allemagne, bref, en faveur de la guerre. Cette campagne de l'extrême droite, reprise progressivement par tous les partis politiques bourgeois, exprimait de plus en plus clairement et de façon de plus en plus virulente, le fait que la France se préparait à la guerre afin de garder et même d'étendre son empire colonial. Les nationalistes dénonçaient un ennemi extérieur, l'Allemagne, ainsi qu'un ennemi intérieur, le mouvement ouvrier, et en particulier l'un de ses dirigeants les plus populaires, Jean Jaurès.

Jaurès était un intellectuel républicain venu au socialisme par conviction que la classe ouvrière était la seule force sociale capable, en changeant la société, en instaurant la propriété collective des moyens de production, de réaliser les idéaux de la Révolution française, de la république démocratique. Une fois cette certitude acquise, que jamais il ne remit en cause, il consacra sa vie, ses forces, son talent, à aider le prolétariat à devenir cette force organisée et consciente qui devait changer le monde et en finir avec le capitalisme.

À cette époque, entre 1890 et 1914, la classe ouvrière européenne se développait en nombre, en concentration, en organisation. Les organisations ouvrières, politiques et syndicales, grandissaient, faisaient élire des dizaines de députés, conquéraient des mairies. La classe ouvrière se battait et parvenait à améliorer ses conditions de travail et de vie inhumaines. Les militants socialistes, et Jaurès n'était pas le dernier, allaient dans les cortèges de travailleurs en grève,

affrontaient avec eux la répression, connaissaient les procès et parfois la prison, portaient la parole du prolétariat jusqu'au Parlement. Les objectifs des grévistes se formulaient en projets de loi que les députés socialistes, parmi lesquels Jaurès, défendaient à l'Assemblée nationale.

Jaurès parcourait le pays, de meeting en conférence, rencontrant les militants, galvanisant les énergies, gagnant ses auditeurs au socialisme, à l'organisation ouvrière, à l'avenir collectiviste. Les souvenirs abondent de ceux qui, des années, voire des dizaines d'années après un discours de Jaurès, racontent comment leur vie en fut changée.

Dans la vaste organisation qu'était l'Internationale ouvrière, les débats sur la tactique étaient permanents. Jaurès appartenait à l'aile réformatrice et était capable de proposer des positions de compromis que Lénine ou Rosa Luxemburg dénonçaient comme autant de compromissions. Jaurès estimait par exemple qu'un socialiste peut, dans certains cas, devenir ministre d'un gouvernement bourgeois. Ce à quoi Rosa Luxemburg rétorquait qu'il ne s'agit pas alors « d'une conquête partielle de l'État bourgeois par les socialistes, mais d'une conquête partielle du parti socialiste par l'État bourgeois ». Jaurès croyait convaincre les gouvernements bourgeois, par la force de son verbe, voire par des manœuvres parlementaires. Les faits ont démenti ses espérances. Mais en dépit de ces illusions, Jaurès restait sur le terrain de la révolution sociale.

Les dernières années de sa vie furent occupées à combattre la guerre qui venait. Si l'assassin de Jaurès n'était pas parvenu à lui ôter la vie, celui-ci aurait-il, seul de tous les dirigeants socialistes français, résisté à la pression belliciste et refusé de

tomber dans « l'union sacrée » avec la bourgeoisie ? Trotsky, qui le tenait pour « le prototype de l'homme supérieur qui doit naître des souffrances et des chutes, des espoirs et de la lutte » ne le pensait pas. Mais il ajoutait qu'il « ne se serait jamais résigné à l'abaissement qu'a subi le parti socialiste français... et nous avons le droit de croire qu'au moment de la révolution le grand tribun eût déterminé, choisi sans erreur sa place et lutté jusqu'au bout ».

Jaurès assassiné, sa mémoire et son idéal furent immédiatement trahis par ses successeurs qui trouvèrent, en trafiquant ses discours ou en mentant tout simplement, des écrits de Jaurès pour justifier leur participation aux ministères de guerre et appeler les travailleurs français à aller éventrer leurs frères de classe allemands.

En 1924, Jaurès fut travesti par les représentants de l'ordre bourgeois en « héros national ». En transférant ses cendres au Panthéon, les politiciens, les historiens, les journalistes ont tout fait pour effacer le caractère de classe de ses choix. Les dirigeants staliniens ont continué le travail, galvaudant à leur tour la mémoire de Jaurès en même temps qu'ils trahissaient son internationalisme, la lutte de classe, sa foi dans la mission de la classe ouvrière.

Et récemment, un Sarkozy et même un Le Pen tentèrent de se l'annexer en en faisant un des hérauts du nationalisme en France. Quant au Parti socialiste actuel, lié si intimement à la classe dominante, il ne sait même pas qu'il fête le premier siècle de la trahison de ce qu'il fut à l'origine, et de l'homme dont la vie fut un combat pour l'émancipation sociale.

Mesurer François Hollande à Jean Jaurès ? C'est ridicule et même indécent. Hollande est corps et âme un larbin de la bourgeoisie. Jaurès fut, au risque de sa vie, un véritable combattant pour le socialisme.

Paul GALOIS



Quand les politiciens de gauche s'approprient Jaurès

Dans une pleine page du *Journal du Dimanche*, Mélenchon a dénoncé les présentations intéressées et erronées du fondateur du parti socialiste, Jean Jaurès, avant de... se servir lui-même de Jaurès, en en faisant un nationaliste et un anti-européen.

Jean-Luc Mélenchon s'insurge contre les Sarkozy et Le Pen hier, et les Hollande et Valls aujourd'hui, qui se réfèrent à Jean Jaurès : « Ils font parler les morts pour endormir les vivants », affirme-t-il. Face à Valls qui « ose » affirmer que Jaurès aurait voté le plan d'austérité, il rappelle que « Jaurès aurait plutôt affronté Valls comme il avait affronté son modèle, Georges Clémenceau, quand il fallait soutenir les travailleurs face à la répression ». Mélenchon se targue d'expliquer que Jaurès se battait pour le socialisme, une société dans laquelle « la propriété cessant d'être monopoléuse, cessant d'être particulière et privée, deviendra sociale, afin que tous les producteurs associés participent à la fois à la direction du travail et au fruit du travail ». En somme, Jean Jaurès ne ressemblait en rien au personnel politique du PS actuel.

Mais Jaurès est aussi loin d'un Mélenchon, quand ce

dernier fait de Jaurès un anti-européen. Il faut un certain culot pour se servir de Jaurès afin de reprocher à Hollande « d'abdiquer le pouvoir des Français dans les mains des Androïdes de la Commission européenne » et de « leur céder le pouvoir budgétaire du pays », alors que pour Jaurès il fallait que « partout en Europe (soit) engagée la lutte contre les oligarchies ». C'est un comble de tirer ainsi Jaurès à soi lorsque l'on sait qu'il s'est opposé farouchement à la montée du nationalisme, condamnant aussi bien l'impérialisme de son propre pays que celui des pays concurrents. Et ce n'est pas le triste bouc émissaire de la commission européenne que Jaurès dénonçait, mais les capitalistes de chaque pays qui emmenaient les peuples tout droit vers la boucherie.

Mélenchon veut nous faire croire que l'austérité et les coupes dans tous les budgets sociaux sont dictés par l'Europe. Simple diversion qui a l'avantage d'épargner les vrais responsables de cette politique : les capitalistes français.

Léna PIGALLI



Meeting du Pré-Saint-Gervais, le 25 mai 1913 contre la loi des trois ans.

• Hausse du chômage en juin

L'hémorragie d'emplois continue

Hollande a eu beau tordre la courbe du chômage dans tous les sens, le chômage, lui a continué obstinément à augmenter. En juin Pôle emploi a enregistré 9 400 chômeurs de plus n'exerçant aucune activité, ce qui fait pour cette seule catégorie, 3,66 millions de chômeurs, en incluant ceux de l'Outre-mer.

En y ajoutant les temps partiel, 5,34 millions de travailleurs

sont à la recherche d'un emploi dans le pays. C'est un record historique, et une catastrophe pour les milieux populaires.

Mais, pas gêné, le ministre du Travail affirme que sans l'efficacité du gouvernement, ce serait encore pire!

Comme la hausse du chômage touche particulièrement les plus de 50 ans, Hollande a lancé début juillet un énième plan senior qui aura sans doute autant d'effets que les

précédents, c'est-à-dire aucun.

Le grand patronat supprime sans relâche des milliers d'emplois avec la complicité active du gouvernement. Avec la loi de juin 2013 dite «sécurisation de l'emploi» le gouvernement mettait en application l'accord national interprofessionnel (ANI), qui accorde plus de liberté au patronat pour licencier. À cela s'ajoute le fait que le gouvernement supprime lui-même des emplois, partout où

il peut le faire, ce qui aggravera encore la situation et amplifiera le chômage.

Ce gouvernement est au service du patronat et comme lui il n'a de cesse de porter des coups aux travailleurs. Il ne lutte pas contre le chômage quoi qu'il en dise, il en est responsable. Et quand Hollande, après avoir menti sur «le retour de la croissance» et «l'inversion de la courbe du chômage», admet

aujourd'hui un «ralentissement» de l'économie, cela signifie, «préparez-vous à en baver». On ne peut réduire le chômage qu'en interdisant toutes les suppressions d'emplois, et en répartissant le travail entre tous, en s'en prenant aux fortunes accumulées par les capitalistes en ces temps de crise. Les travailleurs devront l'imposer, au patronat comme au gouvernement.

Alain CHEVARD

• Emplois précaires

Le scandale

La publication des chiffres du chômage toujours en forte augmentation montre que la précarité s'accroît. Une étude de la DARES, le service statistique du ministère du Travail, indique que les embauches d'intérimaires ont augmenté de 14% entre 2000 et 2012. Sur

la même période les contrats à durée déterminée (CDD) augmentent eux de... 76%. Et fin 2012 plus de 90% des embauches se sont faites en CDD ou en intérim.

De plus l'étude souligne la très forte augmentation des contrats de très courte durée.

Quand en 2001 une mission d'intérim durait deux semaines en moyenne, elle ne durait plus que 8,5 jours en moyenne en 2012... Et les CDD de moins d'un mois représentaient 40% des embauches en 2012.

Avec ces intérimaires d'à peine

plus d'une semaine ou ces CDD de moins d'un mois, personne ne peut vivre correctement. Derrière la sécheresse des chiffres, c'est la misère quotidienne pour des millions de personnes et pour leurs familles.

Cédric DUVAL

• Fonction publique

La précarité est loin de se réduire

C'est sous Sarkozy en 2011 que le ministre de la Fonction publique d'alors, Georges Tron, avait fait signer à la plupart des syndicats de fonctionnaires un accord de réduction de la précarité. C'était déjà un scandale en soi au regard des dizaines de milliers de postes que supprimait chaque année le gouvernement Fillon.

Le plan, prévu pour durer quatre ans, ne proposait que des mesures dérisoires, et les chiffres publiés à mi-parcours de son application ne font que le confirmer. Au rythme actuel, seuls 125 000 contractuels devraient avoir obtenu un statut de fonctionnaire sur les 900 000 précaires que compte

la fonction publique. Et ce sont souvent des cadres, la catégorie A, qui ont pu en bénéficier. Les contractuels de l'Éducation nationale, les vacataires des hôpitaux, les assistantes maternelles ou les cantinières en contrats aidés dans les collectivités territoriales sont restés dans la précarité la plus totale.

Pour compenser un peu la maigreur des mesures envisagées alors, le plan prévoyait que les salariés précaires de la fonction publique enchaînant les contrats depuis six ans bénéficieraient immédiatement d'un CDI. Eh bien, même là, l'État continue de traîner la patte et a fait étaler les régularisations jusqu'en 2016.

Les salariés des différentes fonctions publiques connaissent une précarité croissante (un employé sur cinq dans les collectivités territoriales). Ils voient leur salaire bloqué quand il ne diminue pas avec la suppression de certaines primes. De plus ces salariés sont devenus les variables d'ajustement de toutes les réductions de budget, les premières victimes des suppressions massives de postes dans les services publics.

Dans la majorité des cas les salariés précaires de la fonction publique enchaînent des contrats à temps partiels, plus ou moins renouvelables, payés au smic horaire. Ils se succèdent

sur des postes qui sont en permanence indispensables pour le fonctionnement même des services car l'État a continué à réduire les embauches et à ne pas remplacer une bonne part des fonctionnaires partant à la retraite.

La titularisation immédiate des précaires ne serait qu'une mesure de justice élémentaire. Mais au-delà, ce sont des embauches massives auxquelles il faudrait procéder. Partout il manque des bras pour assurer le bon fonctionnement des services publics les plus indispensables à la population.

Gilles BOTI

• Les intermittents au Festival d'Avignon

Démonstration efficace



La presse a rapporté que, lors du Festival d'Avignon, les trois jours de grève des intermittents du spectacle avaient entraîné une perte de quelque 300 000 euros. S'il fallait démontrer que les intermittents sont utiles et qu'ils contribuent à faire entrer de l'argent dans les caisses des organisateurs de spectacles et des commerçants d'Avignon, c'est fait!

Les intermittents du spectacle sont dénigrés, qualifiés de privilégiés, contribuant à vider

les caisses de la Sécurité sociale. Or ils sont indispensables à l'organisation de spectacles et au développement de multiples activités culturelles. Aujourd'hui, ils poursuivent leur lutte contre la nouvelle convention chômage que le gouvernement veut leur imposer et qui signifie plus de précarité et des revenus amputés. Ils défendent leur droit à vivre correctement de leur travail et ils ont parfaitement raison.

L.P.

• Seine-Saint-Denis

Niveau record pour l'hébergement d'urgence

Depuis 2006, le Samu social de Paris fait appel aux capacités d'hébergement des départements d'Île-de-France pour accueillir les sans-abri qui contactent le 115. En plus des foyers et des logements temporaires HLM, la solution la plus utilisée est l'hôtel, alors que le parc hôtelier de la capitale préfère se consacrer à la clientèle touristique. En 2012, ce sont donc 55% des demandeurs qui étaient hébergés dans la petite couronne et 30% dans la grande couronne de Paris. Près de 4 600 personnes placées en hébergement d'urgence le sont en Seine-Saint-Denis.

Dans cette explosion du nombre de sans-abri, il est marquant que, depuis 2009, il y a plus de familles que de personnes isolées. Sur les 10 000 sans-abri dont le Samu social de Paris a la charge en ce mois de juillet, la moitié sont des enfants. La principale raison à cette hausse est la crise, tant pour ceux vivant en France depuis longtemps que pour ceux qui y arrivent, fuyant la misère.

Ce constat effarant comporte un aspect tout aussi choquant: le budget consacré à payer ces nuitées d'hôtel est désormais largement supérieur aux aides de l'État pour la construction de logements locatifs. En France, on n'est donc pas près d'offrir des solutions durables aux sans-abri. On ne sait que les installer dans la précarité!

Correspondant LO

• SNCF – Région parisienne

Après l'incendie d'un poste d'aiguillage sur la ligne C du RER

Mercredi 23 juillet, à 4 h 30, le poste d'aiguillage n°1 des Ardoines, à Vitry-sur-Seine, a été ravagé par un incendie, ce qui a entraîné l'interruption complète du trafic ferroviaire du RER C, mais aussi des trains grandes lignes en provenance ou en direction de la gare de Paris Austerlitz. Entre Paris et Juvisy, la reprise des circulations ne s'est faite qu'en fin de soirée, et encore, au compte-goutte.

Le poste qui a brûlé est un poste d'aiguillage qui gère le site des Ardoines, c'est-à-dire le centre technique chargé de procéder aux opérations d'entretien, de nettoyage, de réparation, de toutes les rames de la ligne C. Il s'agit donc d'un poste très important, incontournable, seul apte à intervenir par exemple sur les moteurs et

les freins des rames de banlieue.

Le poste ayant brûlé, il n'est plus possible désormais d'y faire entrer ou sortir des rames. La SNCF envisage de les détourner vers le centre de Masséna, qui n'est toutefois pas fait pour ce type de travaux. De plus, cette solution exigerait que les agents de conduite soient formés à entrer sur ce nouveau site. Toujours selon la SNCF, quelque trois ans de travaux et une réorganisation complète de la réparation des rames seraient nécessaires pour rétablir la situation.

L'incendie a révélé la vétusté des installations. Dans des murs qui se fissaient, le poste, tenu par un seul cheminot, était doté d'aiguilles entièrement manuelles. L'incendie vient encore aggraver la situation catastrophique de la ligne C. Depuis des années, aucun investissement n'a été réalisé,

pas plus par la SNCF que par RFF, gestionnaire des voies. Il suffit alors d'un rien pour perturber le trafic.

Avant cet incendie, pendant deux semaines, sous le coup des pics de chaleur, la SNCF a décidé de supprimer des trains réduisant l'offre de transport. Sur la ligne Paris-Massy, seuls 50% des trains ont circulé. Elle a aussi demandé aux conducteurs de réduire la vitesse à 30 km/heure, voire moins, avec des signaux exigeant une marche restrictive pour les quelques trains qui roulent. La ligne est en mauvais état et les travaux engagés – et toujours en cours – depuis l'accident mortel de Brétigny sont loin d'avoir résolu tous les problèmes. Aujourd'hui, au moindre incident, tout est désorganisé, des trains sont supprimés, des missions commandées aux conducteurs peuvent changer au dernier



L'intérieur du poste d'aiguillage après l'incendie.

moment. On leur demande, par exemple de ne pas desservir des gares qui, au départ, devaient l'être; des ordres sont suivis de contre-ordres; des signaux rouges de ralentissement s'allument un peu partout; les journées de conduite sont allongées; la circulation se fait parfois à vue, à 10, 20 ou 30 km/heure. Les usagers subissent la situation autant que les cheminots, qui ont

rarement vu un tel niveau de perturbation.

Aujourd'hui et pour encore de longs mois, travailleurs et usagers continueront de payer toutes ces années marquées par l'absence d'investissements dans l'entretien du matériel, la rénovation des installations et l'embauche du personnel indispensable pour les réaliser dans de bonnes conditions.

Correspondant LO

• Collision de trains à Denguin (Hautes-Pyrénées)

La faute aux rats ?

L'avancée de l'enquête sur la grave collision entre un TER et un TGV le 17 juillet près de Pau confirme une défaillance de la signalisation. Un feu rouge est repassé au vert, induisant le conducteur du TER en erreur. Cet incident serait dû à la mise en contact de deux fils dont la gaine a été probablement grignotée par des rats. Dans la guérite où se trouve le système de signalisation, les contrôles ne sont prévus qu'une fois par an, le dernier contrôle ayant eu

lieu l'été dernier.

Du coup, la direction de la SNCF a prévu en catastrophe de faire vérifier 10 000 guérites similaires d'ici septembre.

Alors, qui faut-il incriminer: les rongeurs, qui tout naturellement... rongent, ou les responsables de l'entreprise, qui eux rognent sur toutes les dépenses, tant en supprimant des postes qu'en lésinant sur des moyens plus modernes de sécurité ?

Frédéric GESROL

• RATP ligne 13

Nouvelle grève contre une sanction

Sur la ligne 13 du métro parisien, au début du mois de juillet, les conducteurs s'étaient mis en grève pour défendre l'un de leurs camarades qui avait refusé de rouler sur une ligne en grève. Ils demandaient que leur collègue puisse en priorité rouler sur sa ligne – conformément à la règle d'utilisation du personnel. La direction qui avait menacé de mettre le conducteur à pied avait finalement annoncé qu'il n'y aurait pas de sanction.

La potion était sans doute trop amère pour la direction,

elle a tout de même envoyé un « avertissement » par courrier recommandé au camarade concerné. Les conducteurs de la ligne l'avaient prévenue que si elle revenait sur sa décision, ils ne seraient pas sans réaction. Effectivement, beaucoup se sont déclarés spontanément grévistes dès l'annonce de la mauvaise nouvelle. Et le 24 juillet, ils étaient nombreux en grève.

Le jour de la grève, la direction a fait appel à des huisseries, qui s'étaient cachés dans un bureau du terminus où les

grévistes s'étaient rassemblés pour demander des comptes à l'encadrement. Elle comptait sans doute sur des débordements pour envenimer la situation, preuve de son état d'esprit vindicatif, mais ils n'ont pas eu lieu.

À ce jour, le conducteur a fait appel de l'avertissement et l'affaire n'est pas close. En tout cas, les conducteurs de la ligne 13 ont montré à nouveau que la solidarité était la seule solution face aux mauvais coups de la direction.

Correspondant LO

• Hôpital – Mayenne

La mobilisation continue contre les mesures d'économie

L'hôpital du Nord Mayenne (CHNM), installé dans la ville de Mayenne, s'orne toujours de banderoles revendicatives en ce milieu d'été.

Les travailleurs de cet hôpital ont en effet décidé de ne pas les retirer et de rester mobilisés jusqu'en septembre. Cela fait

maintenant trois mois qu'ils s'opposent aux attaques de la direction. La colère a éclaté fin avril, quand les contractuels (110 personnes) ont reçu une lettre les informant de la suppression d'une prime d'environ 90 euros par mois.

Un débrayage puis une

manifestation ont été organisés contre cette attaque et pour dénoncer le développement de l'emploi précaire au CHNM.

Puis le 20 mai, la direction a annoncé son plan d'économies qui, cette fois, touchait tout le personnel de l'hôpital. Il comprenait, entre autres, la réduction du nombre de RTT, qui passeraient de 17 ou 18 pour certains à 10 en 2015, la suppression de postes dans plusieurs services, dont la psychiatrie, le remplacement de certains postes d'agents hospitaliers (ASH) par des « contrats d'avenir ». La seule

mesure positive – peut-être à mettre à l'actif de la mobilisation précédente – était le passage de 35 à 50 embauches de contractuels.

Face à ces attaques, la grève a été décidée le 19 juin. Ce jour-là, on a compté 240 grévistes et 100 personnes assignées (c'est-à-dire désignées par la direction pour assurer le minimum des soins, mais solidaires de la grève). Il y a eu 400 manifestants dans les rues de Mayenne. Un défilé dynamique et coloré qui finit devant la direction de l'hôpital, où le directeur fut bien obligé

de recevoir une délégation.

Lors de la dernière réunion avec les syndicats, la direction est restée sourde aux exigences des salariés et a même eu le culot de leur proposer de réfléchir, dans des groupes de travail, aux économies possibles! En réponse, lors de la dernière assemblée générale avant les congés, il a été décidé de se revoir à la rentrée pour organiser la suite de l'action. Une manifestation à Nantes, devant l'ARS (Agence régionale de santé) est d'ores et déjà prévue pour le 25 septembre.

Correspondant LO



• PSA Peugeot Citroën

Derrière l'embellie proclamée des ventes

La direction du groupe PSA claironne que ses ventes mondiales sont en hausse : 1,5 million de véhicules vendus dans le monde pour les six premiers mois de l'année.

Une augmentation des ventes de 12,1 % en Europe, en particulier en France, une hausse des ventes de 27,7 % en Chine due en grande partie à l'alliance avec Dongfeng, présentée en son temps par Montebourg comme un danger pour le trust automobile. Ces discours sur la bonne santé de l'entreprise s'adressent au petit monde capitaliste, en particulier à ceux

qui ont acheté dernièrement des actions PSA.

Mais, il y a à peine six mois, la direction mettait en avant de prétendues difficultés. Le 20 janvier 2014, *Le Monde* titrait : « *Les ventes mondiales de PSA sont au plus bas depuis treize ans* ». Pourtant, si les ventes de voitures étaient en baisse en 2013 par rapport aux records des années précédentes, depuis des décennies les ventes de PSA progressent plutôt. Mais, à ce moment-là, la direction de PSA venait d'imposer son accord de compétitivité et les discours alarmistes servaient de prétexte aux attaques

directes contre les travailleurs.

Quelles que soient aujourd'hui les annonces sur les ventes de voitures, qui peut savoir ce qu'il en est des bénéfices réels... certainement pas les travailleurs. Pour avoir une idée précise, il faudrait non seulement connaître les chiffres des ventes, mais surtout la comptabilité réelle, celle qui prend en compte les remboursements bancaires, les dividendes versés aux actionnaires, les placements divers et autres calculs à long terme. Ces données sont bien gardées dans le secret des conseils et ce n'est pas la présence de Louis Gallois,

représentant de l'État puisque celui-ci est entré au capital de l'entreprise, qui change quoi que ce soit à cette opacité.

Les travailleurs des différentes usines du groupe savent en revanche que les cadences augmentent, que la production s'accroît avec toujours moins de travailleurs. PSA a déjà imposé un plan de 11 200 suppressions d'emplois et fermé l'usine d'Aulnay. Les travailleurs de Rennes restent inquiets pour leur avenir. Le passage en un seul flux à Mulhouse comme à Poissy laisse présager des suppressions de postes et d'autres attaques contre les travailleurs.

Dans le même temps, les heures supplémentaires et les samedis obligatoires pleuvent à l'usine de Sochaux.

La direction peut faire valser ses chiffres, la réalité reste que les travailleurs produisent toujours plus en étant de moins en moins nombreux. Ce qui signifie que les profits gagnés sur leur sueur et leurs muscles continuent à croître et à enrichir les actionnaires, comme ceux de la famille Peugeot, dont la fortune peut prospérer indépendamment des variations des ventes de voitures.

Marion AJAR

• Renault-Flins

La direction cultive la précarité

La direction a donné le chiffre des effectifs de l'usine Renault de Flins. Il y avait, fin mai, 2 220 salariés sous contrat Renault et 1 540 ouvriers qui ne bénéficiaient pas d'un tel contrat. Lorsqu'on déduit le personnel ETAM (employés, techniciens, agents de maîtrise) des 2 220 salariés sous contrat Renault, on arrive à environ 1 560 ouvriers. Cela fait donc 1 560 ouvriers « Renault » pour 1 540 ouvriers intérimaires, en CDD ou sous-traitants. Autrement dit, à l'usine de Flins, un ouvrier sur deux est sous contrat précaire.

La plupart travaillent en production, sur chaînes ou sur machines. Dans certaines unités comme en Tôlerie, en

Peinture ou au Montage, les intérimaires, CDD et sous-traitants représentent huit ouvriers sur dix, les ouvriers « Renault » travaillant majoritairement dans les emplois plus qualifiés comme la conduite d'installation, la qualité, la retouche, etc.

Depuis 2007, l'embauche est totalement gelée à l'usine. Les plans de compétitivité se succèdent et vident les ateliers des travailleurs en CDI. Le dernier en date, en 2013, prévoit entre autres un plan de départs volontaires : 400 travailleurs supplémentaires devraient quitter l'entreprise d'ici la fin 2016. Les ouvriers qui partent sont remplacés par des travailleurs précaires, ou ne sont

pas remplacés du tout.

En réalité, la précarité est devenue la règle de fonctionnement de l'usine. Cela permet à Renault d'ajuster au mieux les effectifs, tout en faisant peser un climat d'incertitude sur l'avenir. Pour la direction, il faudrait accepter la diminution des RTT, le blocage des salaires, la surcharge de travail, les heures supplémentaires à n'en plus finir ! C'est un choix de « management »... par le stress.

Mais il est loin d'être certain que cette situation soit toujours acceptée. Ouvriers en CDI, comme ouvriers précaires, en ont assez de ces conditions de travail qui se dégradent.

Correspondant LO

• Renault – Sandouville (région havraise)

Intérim et argent public

À l'usine de Renault Sandouville (près du Havre), qui est passée en une dizaine d'années de 6 000 à 2 300 travailleurs embauchés, la direction présente le lancement de la production du nouveau Trafic Renault comme une planche de salut. À l'entendre, le nombre des véhicules produits pourrait atteindre les 100 000 par an, ce qui pérenniserait le site et relancerait l'emploi dans la région havraise. Sauf que pour l'instant, le lancement de la fabrication se traduit surtout par un renforcement de l'exploitation avec des cadences de plus en plus élevées et par le retour aux trois fois huit heures, si usants pour les ouvriers.

À l'usine, le nombre des travailleurs intérimaires culmine : il devrait atteindre les 950 au mois de juillet, et 1 300 voire

1 400 à la fin de l'année, un record. Ces salariés précaires sont pris sur les postes sur chaîne. Sans eux, il ne serait pas possible de sortir la moindre production.

Dans toutes ses usines, Renault généralise la précarité, et ce avec la complicité du gouvernement. L'État lui a versé en 2013 35 millions d'euros au titre du CICE (Crédit d'impôt compétitivité et emploi) et reste, par ailleurs, actionnaire à hauteur de 15 % de cette entreprise.

Le gouvernement socialiste, qui a applaudi des deux mains l'annonce de la suppression de 8 260 emplois d'ici 2016 dans le groupe au nom de la compétitivité, montre si besoin était que son camp est bien celui des patrons.

Correspondant LO

• Assa Abloy - Vachette – Sainte-Savine (Aube)

La clé, c'est la lutte

Vachette, entreprise troyenne de métallurgie reprise par le groupe suédois Assa Abloy et installée maintenant à Sainte-Savine, emploie 500 salariés qui produisent les bien connus verrous Vachette, et autres pièces de serrurerie.

Lors du dernier Comité d'entreprise, la direction a évoqué un projet de délocalisation du service qui assemble la « serrure urgence D 45 » et la « serrure de sécurité 5000 », ainsi que la fabrication de certains verrous. Alors que, pour son 150^e anniversaire, elle annonçait « une année prometteuse », ce sont aujourd'hui les 21 emplois de ce service qui

sont menacés.

Les salariés ont immédiatement réagi en débrayant par roulements. Dans les années précédentes, ils avaient déjà mené des luttes pour défendre leurs emplois contre des actionnaires qui envisagent régulièrement de telles délocalisations. Les ouvrières et ouvriers de Vachette réclament l'abandon de ce projet. Le patron ayant refusé de répondre, ils ont voté unanimement, au cours de deux rassemblements, le durcissement du mouvement avant les départs en congés.

Une déléguée a pris la parole pour exprimer son écœurement. Elle a rapporté que

lorsque les élus au CE ont annoncé le mouvement de débrayages, le patron s'est exclamé : « *Puisque c'est comme ça, je ne vous dirai plus rien au CE, si c'est pour ramasser une grève pour un projet concernant seulement 21 postes!* ».

Vendredi 25 juillet, la police du maire socialiste est intervenue sur demande du patron pour tenter de faire passer un camion bloqué par les travailleurs. Cela a eu pour effet de mettre tout le monde en colère. Le mouvement a été reconduit

jusqu'au samedi 26 juillet à midi, jour des congés annuels. Les travailleurs se sont promis de remettre cela dès la rentrée début septembre, afin que les mauvais coups du patron soient remballés.

Correspondant LO



• Espagne

Une réforme fiscale injuste et provocante

En Espagne le gouvernement n'en finit pas de pleurer misère sur le niveau trop bas des rentrées fiscales qui mettrait le budget de l'État en déficit. Des experts ont annoncé une réforme fiscale destinée, disent-ils, à rétablir l'équilibre financier.

Comment? En s'attaquant au patronat des grandes sociétés et aux banquiers qui spéculent? En les imposant plus lourdement? Non, bien

sûr. La réforme se traduira au contraire par des baisses d'impôts pour une minorité de très riches. 73 000 contribuables en bénéficieraient. Un cadeau qui devrait leur permettre de relancer les investissements et de stimuler la vie économique. Allons donc! Personne n'y croit.

Par contre les 12 millions de travailleurs et de retraités qui gagnent moins de 11 200 euros par an ne verront pas leurs impôts directs diminuer et continueront de subir

les hausses des prix, celle des tarifs du gaz et de l'électricité et des impôts indirects. Comble d'injustice, la réforme prévoit de soumettre à l'impôt les indemnités que perçoit un travailleur licencié (environ 2 000 euros par année travaillée). Une mesure d'autant plus révoltante que la plupart des travailleurs licenciés auront le plus grand mal à retrouver un emploi et que beaucoup se sont endettés à vie pour l'achat de leur logement..

Rajoy et ses ministres

laissent croire à une reprise possible à court terme. Une montée des profits des capitalistes? sans doute. Mais en ce qui concerne les travailleurs ce sera l'inverse. Dans le secteur public, comme dans les entreprises privées, les salaires sont constamment revus à la baisse, avec une moyenne de 1 000 euros net mensuels; en fait beaucoup moins pour des millions de salariés. En réalité des millions de travailleurs en activité ou au chômage doivent

survivre avec des revenus toujours plus faibles.

Alors de plus en plus nombreux sont les travailleurs qui sont convaincus que le gouvernement ne cédera rien sans y être contraint par des luttes importantes. La peur de perdre son emploi est un frein puissant aux mobilisations. Mais le mécontentement et la colère existent. Une colère qui peut à tout moment exploser et faire que la peur change de camp.

Henriette MAUTHEY

• Taxation des transactions financières

Les banquiers peuvent dormir tranquilles

Les ministres des Finances de onze pays européens (dont la France et l'Allemagne, mais pas le Royaume-Uni) se sont mis d'accord pour instaurer une taxation sur des transactions financières.

Dans un projet, rendu public en septembre 2011, la Commission européenne proposait de taxer toutes les transactions financières à 0,1% quand elles portent sur les actions et sur les obligations, et à 0,01% sur des produits dérivés, les plus spéculatifs. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'à ce niveau de prélèvement, la taxe ne risquait pas de décourager les spéculateurs, ni de vraiment renflouer les caisses des États que la crise, provoquée par lesdits spéculateurs, avait contribué à vider.

Mais apparemment, pour les banquiers et pour les gouvernements qui se sont faits les défenseurs zélés de leurs intérêts, c'était encore trop. « Dans un premier temps », a expliqué Wolfgang Schäuble, ministre allemand des Finances, « nous ne pourrions instaurer qu'une taxation limitée aux actions et à quelques dérivés d'actions ». Exit donc du champ de la taxe les obligations et la plupart des

produits dérivés. Autrement dit l'essentiel.

Pour ses promoteurs, la taxe sur les transactions financières visait pourtant plus particulièrement les produits dérivés. Et pour cause. Ils sont, explique un banquier cité par le journal *Les Échos*, « devenus le symbole de la finance artificielle pouvant engendrer un risque systémique », véritables « armes de destruction massive » des marchés financiers et des économies du monde.

Mais s'ils sont les plus dangereux, ils sont aussi les produits financiers les plus appréciés des spéculateurs. Ils concentrent aujourd'hui dans le monde près de 700 000 milliards de dollars d'investissements. Et, ceci expliquant cela, ils sont aussi ceux qui rapportent le plus aux banques qui en font commerce. Si l'on en croit la presse, « taxer le gigantesque marché des dérivés est, pour la communauté financière, le cauchemar qu'il faut à tout prix éviter ». De ce point de vue, c'est réussi.

La presse souligne le rôle particulier joué notamment par les gouvernements français, et plus particulièrement par les ministres des Finances des gouvernements de Hollande, pour atténuer la portée de la taxe et

pour en exclure les produits dérivés. Le fait que les grandes banques françaises, avec en tête BNP-Paribas, soient parmi celles qui en tirent une grande partie de leurs profits, suffit à expliquer cette attitude.

Avec Sapin comme avant lui avec Moscovici, ces banquiers peuvent dormir tranquilles et continuer à jouer avec le feu et avec la peau des peuples. D'autant que les ministres des Finances européens ont décidé

que la taxe en question, dont le principe avait été décidé en 2011 par Sarkozy et Merkel, ne verrait de toutes façons pas le jour avant... 2016, si ce n'est jamais.

Jean-Jacques LAMY

• Suisse

L'argent sale va au paradis (fiscal)

Les paradis fiscaux, longtemps tolérés voire encouragés par les pays impérialistes, subissent maintenant leur pression, directement ou via des organisations internationales comme l'OCDE ou le GAFI (Groupe d'action financière, qui élabore des normes de lutte contre le blanchiment d'argent). Pour la Suisse, la pression se renforce depuis qu'a été révélée l'aide active apportée par ses banques à des riches étrangers pour frauder leur fisc.

Le Conseil fédéral, gouvernement de la Suisse, a donc adapté sa réglementation, mais en façade seulement. Fin 2012, il a adopté une « stratégie de l'argent propre », voulant ainsi éviter que le pays ne se retrouve sur une liste noire et que ses banques

perdent des parts de marché. Celles-ci sont en concurrence avec d'autres paradis fiscaux pour attirer la fortune des grands bourgeois et l'argent sale du monde entier.

Le projet du Conseil fédéral comprend l'obligation de déclarer certaines transactions et un léger durcissement de la définition de la fraude fiscale. Il prévoit également de considérer les responsables politiques comme des « personnes politiquement exposées », soumises à une surveillance particulière car corruptibles. Il entend enfin interdire les paiements en liquide de plus de 100 000 francs suisses, soit environ 82 000 euros, somme que l'on n'a normalement pas sur soi pour acheter du chocolat. En France, le

plafond correspondant est de 3 000 euros.

En juin, ce projet du Conseil fédéral a été soumis à la chambre basse du Parlement, où la volonté des parlementaires de lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent semble bien limitée. Une grande majorité ont d'ailleurs voté contre ce plafonnement des paiements en liquide et contre leur propre inclusion dans la liste des « personnes politiquement exposées ». Ils ont enfin enlevé toute substance au renforcement de la lutte contre la fraude fiscale.

Ce vote embarrasse un peu le Conseil fédéral au moment où il voudrait faire illusion. Mais finalement, peu lui importe du moment que le paradis fiscal suisse n'est pas menacé.

M.C.

Parasites capitalistes

Au premier trimestre 2014, les 500 principales entreprises cotées en Bourse aux États-Unis ont consacré à leurs actionnaires 241 milliards de dollars.

Un tiers de cette somme représente les dividendes versés, les deux autres tiers des rachats d'actions. Car pour trouver à employer leurs

bénéfices surabondants et pour augmenter la valeur des actions, les entreprises rachètent à la fois leurs propres actions et les détruisent. Le champion en la matière est Apple, qui a racheté pour 18 milliards de ses actions.

Sur douze mois, les rachats d'actions se montent à 535 milliards.

Ces chiffres faramineux

montrent comment même les groupes industriels, censés ne pas limiter leur activité à la finance parasitaire, se soucient peu de la production, pourtant seule créatrice de valeur. Ces groupes consacrent plus d'argent à rémunérer leurs actionnaires qu'à investir dans la production. Ils tiennent à augmenter sans cesse les dividendes

qu'ils leur versent, même lorsque les bénéfices stagnent ou baissent. Certains vont jusqu'à emprunter pour assurer des dividendes capables d'allécher de futurs actionnaires.

Les journaux ou analystes financiers qui mettent en garde contre cette primauté accordée aux actionnaires, au détriment de

l'investissement, prêchent à des sourds. L'espoir du profit est le critère unique des capitalistes, même si cela peut être mortel pour l'économie et pour toute la société. Le remède ne consiste pas à tenter de convaincre ces incorrigibles, mais à les empêcher de nuire, en leur enlevant la direction de l'économie.

Vincent GELAS